

04/02/2024, à Roanne

Dans la nuit du samedi 3 février au dimanche 4 février 2024, un incident grave est survenu au centre de détention de Roanne.

En effet, un détenu a fait une tentative de suicide peu après la ronde de 22h00.

Lorsque la gradée est arrivée sur place au quartier disciplinaire avec les agents, elle a constaté que le détenu avait un lien autour du cou.

Dans un premier temps, les agents lui ont immédiatement porté secours.

Le pouls du détenu était très faible ou absent.

Les agents sur place lui ont alors prodigué les premiers soins, à savoir un massage cardiaque.

Puis dans un second temps, ils ont aussi fait l'usage d'un défibrillateur.

L'intervention des agents a permis de relancer le cœur du détenu.

Ce dernier a été pris en charge par le SAMU afin d'être hospitalisé.

L'UFAP-UNSa Justice félicite l'ensemble des surveillants, la gradée de nuit ainsi que l'officier de permanence.

L'UFAP-UNSa Justice espère que les agents seront récompensés, en effet, il ne faut jamais banaliser ce type d'intervention.

L'UFAP-UNSa Justice déplore que le service de nuit soit perpétuellement dégradé.

Pour **L'UFAP-UNSa Justice** J.PICORNELL